

## Prestation de recensement de l'ensemble des mobiliers et équipements implantés sur les sites de l'Université Sorbonne Nouvelle

### Lettre de consultation

*Référence de la consultation : USN – INVENTAIRE*

*Numéro du marché : 2021-042-001*

Date limite de remise des plis : **Mercredi 3 Novembre 2021 à 12 heures**

*La présente procédure est adaptée en application de l'article R2122-8  
du code de la commande publique.*

Le présent document comporte huit (8) pages numérotées de 1 à 8.

## Table des matières

Article 1 : Contexte du marché	3
Article 2 : Cadre du marché	4
2.1 Forme du marché	4
2.2 Objet du marché	4
2.3 Interlocuteur de la mission	4
2.4 Périmètre et volume	5
2.5 Données fournies par l'université	6
Article 3 : Calendriers	6
3.1 Calendrier de réalisation de la mission	6
3.2 Calendrier de la consultation	7
Article 4 : Budget alloué à la mission	7
Article 5 : Prestations demandées et livrables	7
Article 6 : Constitution de l'offre du candidat	8
Article 7 : Modalité de remise des offres	8
Article 8 : Critères de sélection	8

## Article 1 : Contexte du marché

L'Université Sorbonne Nouvelle occupe pour ses activités d'enseignement et de recherche plusieurs sites :

Censier, l'Institut du Monde Anglophone, l'institut de Linguistique et de Phonétiques Générales et Appliquées, l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs, la Sorbonne, la boutique des presses Sorbonne Nouvelle, la Maison de la Recherche et le site de Condorcet.

Plusieurs bibliothèques universitaires sont également rattachées à Sorbonne Nouvelle :

Les bibliothèques interuniversitaires Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe, ainsi que la bibliothèque universitaire de Censier.

Plusieurs sites d'enseignement et de recherche seront prochainement regroupés sur un site principal: Le campus Nation.

Le futur campus universitaire se situe dans le XIIème arrondissement de Paris, au 8 avenue de Saint-Mandé, à proximité de la place de la Nation.

Tableau des surfaces des différents sites pour indication sachant la plus grande majorité des différents sites ne sont déménagés :

Sites		Surface en m2
Sorbonne / Quartier Latin	Sorbonne	1265
	Maison de la recherche	2325
	Boutique des Presses Sorbonne Nouvelle (PSN)	90
	Institut du Monde Anglophone (IMA)	1405
	Institut de Linguistique et de Phonétique Générales Appliquées (ILPGA)	984
Censier	Campus Censier	25123
Autres sites	Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT)	1372
	Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine (IHEAL)	1410
	Institut National d'Histoire de l'Art (INHA)	96
Bibliothèques interuniversitaires	Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG), dont le Bâtiment Labrouste, construit en 1850 classé aux Monuments Historiques	10600
	Bibliothèque Sainte-Barbe (BSB) Bâtiment de l'ancien Collège Sainte-Barbe, dont l'affectataire est la Chancellerie des universités de Paris	6500
Nation	Nouveau campus	37705

La livraison du campus Nation (travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage Epaurif) est prévue à la fin de l'année 2021.

Pour l'emménagement dans ce nouveau Campus, des marchés publics ont été conclus (par l'USN ou l'EPAURIF) en 2020 et 2021 pour l'aménagement en mobiliers pédagogiques et administratifs des

nouveaux espaces construits. Par ailleurs, certains mobiliers et équipement des anciens sites seront déménagés vers le nouveau campus.

Dans le cadre des opérations de certifications annuelles des comptes, la question de l'inventaire physique de l'ensemble des mobiliers et des équipements des différentes composantes et sites de l'Université est apparue comme une exigence des commissaires aux comptes.

En effet, l'université Sorbonne Nouvelle ne dispose pas d'un inventaire physique exhaustif de l'ensemble de ses mobiliers et équipements comptabilisés dans l'état de l'actif.

L'Université Sorbonne Nouvelle souhaite disposer d'un inventaire physique pour effectuer un rapprochement avec son inventaire comptable.

## **Article 2 : Cadre du marché**

### **2.1 Forme du marché**

Le présent marché concerne des prestations intellectuelles.

Il est passé par l'Université, en applications des dispositions de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 formant le Code de la commande publique, et par référence au Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux Marchés Publics de prestations intellectuelles (C.C.A.G.– P.I) (Arrêté du 30 mars 2021).

Le marché est passé selon une procédure adaptée en application de l'article R2122-8 du code de la commande publique.

### **2.2 Objet du marché**

Le présent marché a pour but de rapprocher l'inventaire comptable déjà existant de l'inventaire physique.

Il est demandé au prestataire de réaliser l'inventaire physique des biens immobiliers suivants :

- Biens acquis par l'USN pour le site de Nation figurant dans l'inventaire comptable
- Biens des sites actuels transférés sur le site de Nation et figurant dans l'inventaire comptable
- Biens des sites non déménagés (bibliothèques, maison de la recherche, Condorcet et Sorbonne) et figurant dans l'état de l'actif.

Le prestataire disposera pour réaliser sa mission de l'inventaire des biens comptables mis à jour.

Ce travail de recensement sera formalisé dans un fichier directement injectable dans le logiciel de suivi des immobilisations Neptune. Une formation pourra être dispensée à cet effet.

La prestation attendue concerne la livraison d'un fichier d'inventaire physique et non l'achat d'un logiciel d'inventaire ou d'une licence à un logiciel d'inventaire.

### **2.3 Interlocuteur de la mission**

La mission est conduite par la Direction de la Logistique et de l'Évènementiel (DLE), représentée par son Directeur, M. Bruno NIVARD.

Une équipe projet sera mise en place avec les représentants de services et directions suivants :

- L'Agence Comptable
- La Direction des Affaires Financières (DAF)
- La Direction du Numérique (DNUM)
- La Direction du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI)
- La Direction de la Bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG)
- La Direction de la Bibliothèque Sainte-Barbe (BSB)

## 2.4 Périmètre et volume

L'inventaire doit couvrir les mobiliers (meublé de bureau, meublé des salles de cours, les mobiliers des salles de lecture des bibliothèques), les équipements de stockage, les équipements informatiques, les équipements audiovisuels, les équipements associés à Nation.

Il est précisé que les mobiliers inscrits au titre des collections ne font pas partie du périmètre de la présente mission.

L'inventaire comptable représente environ 3500 lignes.

A titre indicatif et non exhaustif:

### **Mobilier :**

#### Bureaux administratifs :

- 700 postes de travail et aménagement des salles de réunion (plan de travail, desserte, caisson mobile, fauteuil de travail, siège visiteur, siège de réunion, armoire, table de réunion, banque d'accueil, casiers enseignants)
- Rayonnages d'archives

#### Equipements informatiques et audiovisuels (4 750 équipements) :

- Équipements informatiques : ordinateurs fixes et portables, matériel de réseau informatique (répartiteurs/switches, etc.), serveurs, etc.
- Équipements audiovisuels des salles de cours, des amphithéâtres et des salles de pratiques théâtrales, studio sons, studios de montage, cabines des amphithéâtres, cabines de traduction, etc.

#### Equipements de travail

- Une machine de mise sous pli
- Une scie circulaire

#### Bibliothèque Sainte Geneviève

- Bureaux administratifs : environ 100 postes de travail et aménagement des salles de réunion (tables de travail, caissons mobiles, fauteuils de travail, sièges visiteurs, sièges de réunion, armoires, tables de réunion, ...)
- Mobilier bibliothèque : environ 1000 chaises et fauteuils, 70 tables, vitrines d'exposition, ...
- Mobilier général : cafétéria et salle de repos du personnel
- Équipements informatiques : ordinateurs fixes et portables, tablettes, périphériques (imprimantes, douchettes, ...), matériel de réseau informatique (répartiteurs/switches, serveurs, onduleurs, etc.), écrans télé (réunion/formation), ...
- Équipements divers : armoire ventilée, casiers de recharge électrique, massicot, ...

### Bibliothèque Sainte Barbe

- Bureaux administratifs : environ 60 postes de travail et aménagement des salles de réunion (tables de travail, caissons mobiles, fauteuils de travail, sièges visiteurs, sièges de réunion, armoires, tables de réunion, ...)
- Mobilier bibliothèque (1000 places de travail) : banques d'accueil, chaises, tables, rayonnages, chariots, etc.
- Mobilier général : café (canapés, chaises, tables basses, fauteuils), cuisine du personnel
- Équipements informatiques : ordinateurs fixes et portables, tablettes, périphériques (imprimantes, platines RFID, douchettes, ...), automates de prêt, vidéoprojecteurs, matériel de réseau informatique (répartiteurs/switches, serveurs, onduleurs, etc.), écrans télé (réunion/formation), etc.

### Liste des sites couverts par le présent Marché

- Campus Censier (13 rue de Santeuil 75005 PARIS)
- Campus Nation (8 avenue de Saint Mandé 75012 PARIS)
- Site Sorbonne (17 rue de la Sorbonne 75005 PARIS)
- IHEAL (Campus Condorcet, 5 cours des Humanités, 93322 AUBERVILLIERS)
- Bibliothèque Sainte-Barbe (4 rue Valette, 75005 PARIS)
- Bibliothèque Sainte-Geneviève (8 et 10 place du Panthéon 75005 PARIS)
- IMA (5 rue de l'Ecole de Médecine 75006 PARIS)
- ILPGA (19 rue des Bernardins 75005 PARIS)
- Maison de la recherche (4 rue des Irlandais 75005 PARIS)
- Boutique des PSN (8 rue de la Sorbonne 75005 PARIS)
- ESIT (Campus Paris Dauphine, 75016 PARIS)

## **2.5 Données fournies par l'université**

L'université mettra à disposition du prestataire les données suivantes :

- l'inventaire comptable des biens immobilisés transférés sur le campus de Nation,
- l'inventaire comptable des biens acquis pour le site de Nation
- l'inventaire comptable des biens des sites non déménagés
- l'accès au système d'information GFC permettant d'accéder à l'ensemble des données comptables utiles
- la mise à disposition des factures d'achat ou bons de commande
- inventaire physique des biens transférés à Nation réalisé par notre déménageur.

## **Article 3 : Calendriers**

### **3.1 Calendrier de réalisation de la mission**

#### **Objectif d'un inventaire au 31 janvier 2022**

- **Attendu 1** : inventaire physique des mobiliers et des équipements qui seront transférés d'un site actuel sur le campus Nation (fichier intégrable dans Neptune)
- **Attendu 2** : inventaire physique des mobiliers et des équipements achetés et implantés directement sur le site de Nation (fichier intégrable dans Neptune)
- **Attendu 3** : inventaire physique des mobiliers et des équipements des autres sites (Maison de la Recherche, Sorbonne, bibliothèque Sainte Geneviève, bibliothèque Sainte Barbe...) (fichier intégrable dans Neptune)

### 3.2 Calendrier de la consultation

Les entreprises devront fournir à l'université Sorbonne Nouvelle une proposition avant **le Mercredi 3 novembre 2021 à 12H**.

L'université donnera une réponse au plus tard le **15 novembre 2021**.

#### Article 4 : Budget alloué à la mission

Le budget alloué à la mission objet du présent marché ne peut être supérieur à **40.000€ HT** pour l'ensemble des attendus.

#### Article 5 : Prestations demandées et livrables

La prestation attendue consiste en un inventaire physique sur tous sites dépendants de l'USN de l'ensemble des mobiliers et équipements.

Liste des équipements sous un format qui puisse être intégrée dans l'application Neptune (format Excel).

L'inventaire attendu devra contenir à minima les informations suivantes :

Données obligatoires pour la reprise	Données obligatoires fonctionnellement
Exercice de rattachement	
Codification de chaque équipement (code barre)	Désignation du bien
	Quantité (normalement 1)
	Indication de l'implantation du bien (site et numéro de local)
Date de mise en service	Durée d'amortissement
Montant de la dotation aux amortissements	
Compte d'imputation comptable	Libellé du compte
UB détentrice – service détenteur de l'équipement	Libellé du compte
Centre de responsabilité (CR)	Libellé du compte
Montant budgétaire	
Montant d'origine	
	Code origine du financement (fonds propres, subvention...)

Les livrables attendues doivent être libres de droit et l'USN se réserve le droit de toute utilisation non commerciale des résultats.

## Article 6 : Constitution de l'offre du candidat

L'ensemble du dossier est rédigé en langue française. Tous les documents en langue étrangère devront faire l'objet d'une traduction.

Ce dossier comporte au minimum les éléments suivants :

- Une courte lettre de candidature
- Le cadre de réponse rempli et/ou une description de la méthodologie,
- Un calendrier
- Une décomposition financière (devis détaillés) – devis signés par le candidat

## Article 7 : Modalité de remise des offres

Les offres seront remises au plus tard le **Mercredi 3 novembre 2021** à 12h via la plateforme **PLACE** ou par mail : [marches.publics@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:marches.publics@sorbonne-nouvelle.fr), [bruno.nivard@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:bruno.nivard@sorbonne-nouvelle.fr)

## Article 8 : Critères de sélection

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique.

Les critères de sélection des offres ainsi que leurs indices de pondération respectifs, pour la présente consultation sont les suivants :

**Chaque candidat doit remettre une offre comportant une description de la méthodologie, un calendrier et une décomposition financière.**

Critères de sélection	Pondération
<b>Critères 1 : Valeur technique</b> Qualité technique de l'offre et pertinence par rapport à la demande <ul style="list-style-type: none"><li>- équipe dédiée : nom, qualité, parcours des intervenants</li><li>- description de la démarche envisagée : mode opératoire et modalités techniques (édition des étiquettes, collage des étiquettes, validation avec le fichier d'inventaire, etc.)</li><li>- phasage et calendrier de travail</li><li>- livrables</li><li>- références sur des projets similaires</li></ul>	<b>60%</b>
<b>Critère 2 : Coût de la prestation</b>	<b>40 %</b>

Précision concernant le critère prix :

Le candidat qui fera la meilleure proposition de prix obtiendra la meilleure note. Le pouvoir adjudicateur notera les offres financières sur la base de l'annexe à l'acte d'engagement

Pour déterminer la notation des autres candidats, la formule applicable est :

$$\text{Note} = (\text{prix du moins disant acceptable} / \text{prix de l'offre à noter}) \times \text{meilleure note}$$

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Une phase de négociation pourra être mise en œuvre avec les offres jugées les plus intéressantes.